

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024**

**Conseil d'école n°1
Année scolaire 2023/2024**

Procès-verbal

Mardi 19 septembre 2023 à 15h00
LFC – Site de Maadi – Salle polyvalente

Horaires de la réunion : 15h10 – 17h00 (durée : 2h00)

Membres de droit siégeant avec droit de vote :

Présents :

Administration

- Estelle BOUSQUET, Directrice des sites de Zamalek et New Cairo (Présidente de séance)

Enseignants :

Présents :

- Laurence CASSERINI / PS – site de New Cairo
- Clémentine ASSAF/MS- site de Zamalek
- Elsie HOSTEIN / GS – site de Maadi
- Eve HASCOET / CP - site de Maadi
- Nathalie BASSET/ CE1-CM2- site de Zamalek
- Silvia ABDEL NABY / CE2 – site de Maadi
- Aurélie HASSAN / CM1 site de New Cairo
- Babette EL FAR / Arabe / LPH Arabe – New Cairo
- Perihan ZADA / Anglais /New-Cairo- Maadi
- Bassima SAMY / FLE / Maadi – Zamalek – New Cairo
- Stéphane GEORGE / CM2 - site de Maadi
- Mickaël CHAUVET / CM2 – site de New Cairo
- Marwa CABLEY / Arabe – site de Maadi
- Chloé CHARRON / LV Anglais – site de Maadi
- Lara ZEENI / GSA – site de Maadi
- Laurence ESSA / CE1- site de Maadi
- Marie-Eve VASLIN / CM1D – site de Maadi
- Nathalie FREIJI / CM1B – site de Maadi
- Philippe ROI – EMFE – CE2 – site de Maadi
- Zeinab LE GUELLEC / MS – site de Maadi

Excusés :

- Maya SAÏD / CE1- site de New Cairo Excusée
- Emmanuelle BEDROS / GS – site de New Cairo -excusée

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024**

Représentants des parents élus

- Rania EL NAGGAR
- Louiza TRIBECHÉ - AFPEC
- Azza EISSA
- Aya GADO
- Monia GICQUEL – AFPEC
- Anaëlle GUIOT
- Jessica HADDAD
- Paul HADDAD

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Présents :

- Thierry DAUM, Directeur Administratif et financier
- Frédéric BROMONT, Proviseur, chef d'établissement

Excusés :

- Anne RICORDEL, Attachée de Coopération Educative
- Anne SIMON, Inspectrice de l'Éducation Nationale (Abou Dhabi)

Invités siégeant sans voix consultative :

Présents :

- Jean Christophe MIGNAN, Directeur du site de Maadi

Membre invitée sans droit de vote :

- Jeanne FRANCES – BCD, Maadi

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux du conseil d'école du 05 juin 2023
2. Vote sur règlement intérieur
3. Présentation du bilan d'activité année 2022-2023
4. Bilan de rentrée 2023
5. Présentation des projets de classe actuellement à l'étude
6. Questions diverses

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024**

Madame Estelle BOUSQUET ouvre la séance du conseil d'école à 15H10. Et propose pour ce premier conseil d'école intégrant de nouveaux personnels un tour de table afin de se présenter.

Monsieur Jean-Christophe MIGNAN est secrétaire de séance.

Membres siégeant avec droit de vote :

- la directrice présidant le conseil (Les directeurs présideront à tour de rôle les conseils d'école successifs)
- 15 enseignants des écoles
- 15 représentants des parents d'élèves

Membres siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence à Abou Dhabi.

Membres invités siégeant sans voix consultative :

- le directeur ne présidant pas le conseil
- l'attachée de coopération éducative

Le quorum étant atteint, Madame BOUSQUET informe les membres du Conseil d'Ecole des thèmes de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 05 juin 2023

Cf-annexe 1 -procès-verbal du conseil d'école n°5 – 2022/2023

Madame BOUSQUET propose au vote l'approbation du procès-verbal du conseil d'école du 06 février 2023 :

Nombre de personnes votant : 19

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le procès-verbal du conseil d'école du 05 juin 2023 est approuvé.

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2023 / 2024

2. Vote sur règlement intérieur

Cf - annexe 2 – Règlement intérieur primaire

Nombre de personnes votant : 19

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le règlement intérieur est approuvé.

3. Présentation du bilan d'activités 2022 – 2023

Madame BOUSQUET commente le bilan d'activité de l'année scolaire 2022 – 2023

Cf - annexe 3 – Bilan d'activités 2022/2023

4. Bilan de la rentrée et bilan de l'ouverture de la classe de PS sur le site de New Cairo

Liste des nouveaux personnels recrutés à la rentrée 2023 :

- **Directeurs :**
 - Site de Maadi : Jean-Christophe MAIGNAN
 - Sites de New Cairo et Zamalek : Estelle BOUSQUET
- **Enseignants :**
 - FENDER Lise
 - ABDELRAZAK Sandrine
 - LUCAS Sévrine
 - BURLET Laetitia
 - TOURY Eloi
 - BASSET Nathalie
 - KHELIFA Yassine– EPS Primaire
- **Pôle Santé**
 - Pour compléter et renforcer le pôle santé scolaire, un médecin scolaire et un psychologue ont été recrutés
 - Jacqueline GEORGES – Médecin scolaire
 - Younan TAWADROS - Psychologue

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024

Constitution des équipes à la rentrée 2023

PDL : Personnel de droit local / RES : personnel détaché / TND : Titulaire non détaché

NEW CAIRO			
Classe	Capacité	Nom de l'enseignant	Statut
PS	24	Laurence CASSERINI	PDL
MS	24	Sandrine ABDELRAZAK	PDL
GS	24	Emmanuelle BEDROS	RES
CP	24	Sonia CENTIS-ATTIA	RES
CE1	24	Maya SAID	RES
CE2	26	Denis PLUGER	RES
CM1	26	Aurélie HASSAN	RES
CM2	26	Mickaël CHAUVET	RES

ZAMALEK			
Classe	Capacité	Nom de l'enseignant	Statut
MS	24	Clémentine ASSAF	TND
GS	24	Laetitia BURLET	RES
CP	24	Raphaël CABLEY	RES
CE1	24	Eloi TOURY	RES
CE2	26	Marie-Hélène DELAFLOTTE	RES
CM1	26	Ingrid BUFFARD	RES
CE1/CM2	10	Nathalie BASSET	TND
	10		
CM2	26	Jean-Philippe HAMON	PDL



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024**

MAADI – cycle 1			
Classe	Capacité	Nom de l'enseignant	Statut
MSA	24	Zeinab LEGUELLEC	PDL
MSB	24	Carole KEHIAIAN	PDL
GSA	24	Lara ZEENI	PDL
GSB	24	Elsie HOSTEIN	RES
GSC	24	Maïssa ABDEL-RAHMANE	PDL

MAADI – cycle 2			
Classe	Capacité	Nom de l'enseignant	Statut
CPA	24	Eve HASCOET	RES
CPB	24	Nathalie PARIS	RES
CPC	24	Sévrine LUCAS	TND
CE1/CM1	10 /10	Lise FENDER	RES
CE1A	24	Laurence ESSA	RES
CE1B	24	Rachida SALIMANI	PDL
CE1C	24	Ines EL MASRY	PDL
CE2A	26	Ahmed EL WAKAD	PDL
CE2B	26	Silvia ABDEL NABY	PDL
CE2C	26	Yamina MAZZOUZ	PDL
CE2D	26	Philippe ROI - EMFE – Gaëlle MACERA	EMFE



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024**

MAADI – cycle 3			
Classe	Capacité	Nom de l'enseignant	Statut
CM1A	26	Karima ATIA	PDL
CM1B	26	Nathalie FREIJI	RES
CM1C	26	Marie-Eve VASLIN	RES
CM2A	26	Marie CHESNE	RES
CM2B	26	Stéphane GEORGE	TND
CM2C	26	Lamice NOURAG	PDL
CM2D	26	Raïssa BIONDI	RES

Le niveau de petite section a été homologué et une classe a été ouverte sur le site de New Cairo scolarisant aujourd'hui 24 élèves.

- La pédagogie en place à ce niveau s'appuie sur la coéducation et le contrat pédagogique et éducative partagé entre les familles et l'école.
- Madame Laurence CASSERINI enseignante de PS sur le site de New Cairo prend la parole afin de préciser quelques objectifs d'apprentissage de ce début d'année, objectifs clairement orientés vers la socialisation, la découverte de la vie collective et de ses règles, et de la variété des activités proposées. L'enseignante précise que nous accueillons tous les élèves y compris ceux en cours d'apprentissage de la propreté comme dans la réglementation française.
- La directrice des sites de Zamalek et New Cairo affiche les grands axes qui traverseront les écoles
 - Mettre en place une communication fluide et directe, importante pour le bien-être et la réussite des élèves afin qu'ils se sentent soutenus et accompagner dans leur scolarité aussi bien par leurs parents que par leurs enseignants – faire communauté éducative
 - Bâtir ensemble une école bienveillante qui saura protéger et accueillir tous les élèves, une école qui apprendra aux élèves à respecter les autres et à parler des incidents, ou chaque incident sera écouté et accompagné, une école où les élèves viendront avec plaisir.

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024

- **Bilan effectifs rentrée 2023**

- Niveau	- Maadi	- Zamalek	- New Cairo	- TOTAL
- PS	- 0	- 0	- 24	- 24
- MS	- 46	- 24	- 24	- 94
- GS	- 54	- 24	- 19	- 97
- CP	- 69	- 18	- 23	- 110
- CE1	- 78	- 27	- 21	- 126
- CE2	- 93	- 26	- 25	- 144
- CM1	- 85	- 25	- 26	- 136
- CM2	- 102	- 36	- 26	- 164
- TOTAL	- 527	- 180	- 188	- 895

- **Présentation des projets actuellement à l'étude :**

- Voyage sur le Nil des classes de CM2 site de Maadi
- Projet Brest pour 2 classes de CM1 site de Maadi
- GS Projet Théâtre site de Maadi
- Arabe – Ecrire et produire un livre – site de Maadi
- Arabe – Elaboration d'un calendrier scolaire en arabe s'appuyant sur des proverbes de la culture arabe
- Projet de journal du LFC à l'aide de la participation de tous
- Arabe – Atelier cuisine site de Maadi
- Constitution d'une valise lecture en arabe – site Maadi

Beaucoup d'autres projets sont actuellement à l'étude et devront comme ceux présentés obtenir une validation pédagogique et financière.

5. Questions diverses

En raison du planning très resserré des instances en ce début d'année, les questions diverses ont été reçues tardivement. Elles sont intégrées au compte rendu et les réponses seront apportées et jointes à ce compte rendu. Réponse en bleu sous les questions

Le gazon artificiel :

1. Lors du conseil d'école du 5 juin 2023, Mr Daum nous a dit que le nettoyage du **gazon** s'effectue une fois par an. La communauté des parents trouve que cela n'est pas suffisant. Le gazon est un foyer à bactéries, poussières, acariens, etc. Les parents demandent un nettoyage en profondeur de ce gazon de manière plus fréquente et un nettoyage avec aspirateur de manière hebdomadaire.

Le gazon est nettoyé deux fois par an, il l'a été fin août et le sera une nouvelle fois durant les vacances de décembre.

2. L'intérieur du bâtiment est également souvent très poussiéreux et sale. Les parents demandent qu'un **nettoyage** avec aspirateur soit effectué ainsi qu'à l'eau savonneuse (changée régulièrement). Quant aux sanitaires, les parents demandent que cela soit systématiquement désinfecté. Certaines zones ne semblent ne pas ou très rarement être nettoyées (l'entièreté des cages d'escaliers, les salles de motricité)



Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2023 / 2024

Tous les matins les couloirs sont lavés et le nettoyage est fait avec un aspirateur, il est vrai que la cage d'escalier qui descend à la salle de motricité est nettoyée moins régulièrement car de moins en moins utilisée.

3. Les **tapis au sol** dans la classe des PS sont vétustes et les parents demandent que ceux-ci soient régulièrement nettoyés en profondeur (aspirateur et nettoyage des taches)

Les tapis sont nettoyés très régulièrement, cependant les élèves de PS ne maîtrisent pas encore bien l'utilisation des espaces de la classe et de la pâte à modelée, les tâches visibles sont des tâches de pâtes à modeler (quand on retire la pâte à modeler, il reste souvent une tâche de couleur)

4. Une **aide supplémentaire est demandée pour les enfants de la PS**. La nounou Sabine ne peut pas gérer l'ensemble des enfants des maternelles ainsi que son travail de nettoyage du bâtiment. Dans le système éducatif français, la maîtresse est assistée d'une seule personne, à savoir une ASEM. Il n'entre pas dans les missions des personnels d'entretien d'intervenir auprès des enfants pour des questions d'hygiène.

5. En cas d'absence de la 'nounou' (Sabine), qui est prévu pour la remplacer ? Les parents veulent s'assurer que c'est bien une femme qui reprend ce rôle.

4 et 5, les élèves de petite section sont sous la responsabilité de leur enseignante et de leur ASEM, il n'y a pas de nounou dédiée. Sabine est un agent d'entretien elle n'a pas de rôle autre auprès des élèves autre que l'entretien des espaces.

6. Au point de vue des **assurances**, est-ce que les enfants sont assurés dès le premier jour d'école ou à partir du moment où l'on paie les frais de scolarité ?

Les enfants sont assurés à partir du moment où ils sont inscrits à l'école.

7. En ce qui concerne les **goûters pour les maternelles**, les parents veulent s'assurer que la chaîne du froid est bien respectée. Quelles sont donc les conditions de préparation, de transport et de stockage jusqu'au moment du goûter ?

Les repas sont préparés à la cuisine centrale du Lycée à Mearag, tous les chefs disposent de certificats sanitaires. Des visites régulières contrôlent tout ce qui est utilisé lors de la préparation (matériel et nourriture, eau etc.)

Il n'y a pas de viande transformée dans les repas.

Le miel est envoyé la première semaine de chaque mois

Les repas sont livrés tôt et placés directement dans le réfrigérateur de l'école.

8. Concernant les transports, quelle est la **charte de qualité imposée à la société de transport** Trans LFC ? Comment cette charte de qualité est-elle vérifiée ? Dans le cas où celle-ci ne serait pas respectée par la société de transport, qu'est-il prévu ? Qu'en est-il des autres sociétés de transport qui opèrent au LFC.

La société de transport est une société privée. Elle entretient des liens avec les parents pour le transport de leurs enfants, à leur demande.

Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2023 / 2024

9. Quand est-ce que **la cloison (mobile) de protection au froid**, en face de la classe des PS, pourra être installée ?

Pour l'instant il ne semble pas y avoir de solution technique pratique pour installer une telle cloison. En hiver il fait froid mais la zone qui permet l'accès à la classe est quand même abritée, elle ne donne pas directement sur l'extérieur (à titre de comparaison : à Maadi les classes donnent directement sur l'extérieur sans être aussi abritées)

10. Les parents se demandent quelles mesures ont été prises à l'égard du dossier de **harcèlement scolaire** dans les sites primaires ?

La lutte contre le harcèlement a toujours été une priorité, cette priorité est renforcée cette année. Tous les incidents doivent nous être signalés car le propre du harcèlement est d'être caché, nous avons des outils pour agir dans des situations complexes seulement si elles sont connues. C'est un sujet sur lequel nous devons travailler ensemble en co-éducation.

11- Double Niveau-Zamalek : Est-il possible que les enfants en double niveau rejoignent leurs camarades du même niveau pour les sorties de classe ainsi que pour la photo de classe ?

- Pourquoi l'école a maintenu le double niveau en classe de CE1 cette année alors que cela pouvait être évité après le départ de plusieurs élèves ?

L'organisation des sorties de classe dépend des objectifs pédagogiques poursuivis par chaque enseignant. Des sorties à 2 classes maximum sont permises. Nous notons la suggestion. La photo de classe se fait par classe. Peut-être est-il possible de faire également des photos par niveau (à étudier). Le double niveau devrait disparaître l'an prochain avec la montée des élèves de CM2 en 6ème.

12. Collations des maternelles :

Les parents se soucient de la qualité nutritionnelle des collations offertes à leurs enfants en maternelle (aliments assez sucrés et transformés).

Les questions sont les suivantes :

Est-ce que l'école consulte des **professionnels de la diététique ou de la nutrition** pour ces goûters ? Qui est le traiteur ? Pourquoi les menus ne sont pas communiqués aux parents ?

Un menu de collations mensuel sera envoyé aux écoles maternelles.

- Même question que la 9

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2023 / 2024**

L'ordre du jour ayant été épuisé, Mme BOUSQUET, remercie les membres du conseil d'école et lève la séance à 17h00.

La Présidente, Estelle BOUSQUET



Le Secrétaire, Jean-Christophe MAIGNAN



J.C Maignan.

Le Provisoire, Frédéric BROMONT





**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

**Conseil d'école n°5
Année scolaire 2022/2023**

Procès-verbal

**Lundi 05 juin 2023 à 15h00
LFC – Site de Maadi – Salle polyvalente**

Horaires de la réunion : 15h10 – 16h40 (durée : 1H30)

Membres de droit siégeant avec droit de vote :

Présents :

Administration

- Séverine GATEAU, Directrice du site du 1^{er} degré de Maadi (Présidente de séance)

Enseignants

- Laurence CASSERINI / PS – site de New Cairo
- Emmanuelle BEDROS / GS – site de New Cairo
- Mickaël CHAUVET / CM2 – site de New Cairo
- Jean-Philippe HAMON / CM2A – site de Zamalek
- Chloé CHARRON / LV Anglais – sites de Maadi et de Zamalek
- Ahmed EL WAKAD / CE2A – site de Maadi
- Yamina MAZZOUZ / CE2C – site de Maadi
- Lara ZEENI / GSA – site de Maadi
- Rabab SALAH / LV Arabe – site de Maadi
- Raïssa BIONDI / CP/CM2 – site de Maadi
- Marie-Eve VASLIN / CM1D – site de Maadi
- Nathalie FREIJI / CM1B – site de Maadi
- Ismahan OUARET / CM1C – site de Maadi
- Philippe ROI – EMFE – CE2 – site de Maadi

Représentants des parents élus

- Rania EL NAGGAR
- Louiza TRIBECHE
- Azza EISSA
- Aya GADO

Excusé :

Sans objet



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

Membres de droit siégeant avec voix consultative :

Présents :

- Thierry DAUM, Directeur Administratif et financier
- Philippe ANDRIES, Directeur des sites du 1^{er} degré de New Cairo et de Zamalek

Excusés :

- Frédéric BROMONT, Proviseur, chef d'établissement
- Anne RICORDEL, Attachée de Coopération Educative
- Anne SIMON, Inspectrice de l'Education Nationale (Abou Dhabi)

Membre invitée sans droit de vote :

- Jeanne FRANCES – BCD, Maadi

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux du conseil d'école du 06 février et du conseil d'école extraordinaire du 02 mai 2023
2. Organisation pédagogique 2023-2024, effectifs, recrutement
3. Voyages scolaires 2023-2024
4. Dates importantes
5. Questions diverses

Séverine GATEAU ouvre la séance du conseil d'école à 15H10.

Monsieur DAUM prend la parole est excuse l'absence de Monsieur le Proviseur en raison de la tenue de conseils de classe. Il précise que Madame Anne RICORDEL, ACE, n'a pas pu se libérer.

Monsieur DAUM remercie, très chaleureusement, les directeurs partants.

Madame Aya GADO, représentante élue des parents d'élèves du Site de Maadi est secrétaire adjointe de séance.
Philippe ANDRIES est secrétaire de séance.

Séverine GATEAU présente les membres du Conseil d'école :

Membres siégeant avec droit de vote :

- le directeur président le conseil (Les directeurs présideront à tour de rôle les conseils d'école successifs)
- 15 enseignants des écoles

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

- 15 représentants des parents d'élèves

Membres siégeant avec voix consultative :

- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence à Abou Dhabi.
- le directeur ne présidant pas le conseil
- l'attachée de coopération éducative

Le quorum étant atteint, Séverine GATEAU informe les membres du Conseil d'Ecole des thèmes de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 06 février et du conseil d'école extraordinaire du 02 mai 2023

Séverine GATEAU propose au vote l'approbation du procès-verbal du conseil d'école du 06 février 2023 :

Nombre de personnes votant : 20

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 14

Le procès-verbal du conseil d'école du 06 février 2023 est approuvé.

Séverine GATEAU propose au vote l'approbation du procès-verbal du conseil d'école extraordinaire du 02 mai 2023 :

Nombre de personnes votant : 20

- Pour : 6
- Contre : 0
- Abstention : 14

Le procès-verbal du conseil d'école extraordinaire du 02 mai 2023 est approuvé.

2. Organisation pédagogique 2023-2024, effectifs, recrutement

Les effectifs qui sont observés à la rentrée 2023 dépendront des admissions des élèves préinscrits pendant la campagne d'inscription qui n'est pas encore terminée.

Séverine GATEAU présente les effectifs prévus à la rentrée 2023 des trois sites du primaire.



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

	Maadi			New Cairo			Zamalek		
		nb de classes	moyenne par classe		nb de classes	moyenne par classe		nb de classes	moyenne par classe
PS	/	/	/	24	1	24	/	/	/
MS	48	2	24	24	1	24	24	1	24
GS	72	3	24	24	1	24	24	1	24
CP	72	3	24	24	1	24	24	1	24
CE1	82	3,5	23,4	24	1	24	34	1,5	22,6
CE2	104	4	26	26	1	26	26	1	26
CM1	88	3,5	25,1	26	1	26	26	1	26
CM2	104	4	26	26	1	26	36	1,5	24
	570	23	24,8	198	8	24,7	194	8	24,2

Séverine GATEAU précise le nombre de classes et les effectifs que compteront les sites du primaire :

- Maadi : 23 classes – moyenne de 24,8 élèves par classe
- New Cairo : 8 classes – moyenne de 24,7 élèves par classe
- Zamalek : 8 classes – moyenne de 24,2 élèves par classe

Au total, sur les trois sites, 962 élèves sont prévus à la rentrée 2023, répartis sur 39 classes avec une moyenne de 24,7 élèves par classe.

Les effectifs prévus à la rentrée 2023 sur les 3 sites

	TOTAL		
	Effectifs élèves	nb de classes	moyenne par classe
PS	24	1	24
MS	96	4	24
GS	120	5	24
CP	120	5	24
CE1	140	6	23,3
CE2	156	6	26



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

CM1	140	5,5	25,4
CM2	166	6,5	25,5
	962	39	24,7

Les enseignants de CM1 du site de Maadi réitèrent les remarques, formulées lors du dernier conseil des maîtres préparatoire au conseil d'école, au sujet de la fermeture d'une classe de CM1 et de la constitution d'une classe de CE1/CM1. Ils estiment que l'on pourrait prévoir une autre structure pédagogique et que la création d'une classe de CE1/CM1 est loin d'être la meilleure solution pédagogique. Ils savent que des tensions existent au niveau des demandes de préinscriptions en CM1 et qu'il serait aisé de constituer une classe entière de CM1 (Cela éviterait d'avoir de lourds effectifs au sein des classes prévues). Ils estiment que ce double niveau n'est pas pertinent pédagogiquement.

Séverine GATEAU répond, qu'à ce jour et compte tenu du nombre actuel de demandes de préinscriptions, la structure pédagogique proposée, ce jour aux membres du conseil d'école, est pertinente. Elle précise qu'il faut attendre la fin de la campagne n°2 des préinscriptions pour, éventuellement, prendre des décisions.

Les enseignants déclarent qu'il serait opportun de dissocier la structure pédagogique du nombre d'élèves prévus afin d'avoir des classes moins chargées.

Séverine GATEAU répond et précise que la structure pédagogique est réalisée en fonction du nombre d'élèves montants et du nombre d'élèves de nationalité française qui souhaitent s'inscrire. Elle dit que nous saurons, à partir du 26 juin 2023, si notre structure prévisionnelle est adaptée ou non. Elle précise qu'à l'heure actuelle, deux classes fermeront à la rentrée 2023 sur le site de Maadi.

Les enseignants précisent que la gestion d'un double niveau de classe est, pédagogiquement, compliquée. Ils demandent à revoir la structure du site de Maadi, indépendamment des effectifs d'élèves prévus à la rentrée 2023.

Séverine GATEAU dit qu'il nous est impossible d'accéder à cette demande actuellement et que cette décision ne peut être prise qu'en équipe de direction.

Thierry DAUM explique qu'une structure d'établissement est déterminée par le nombre d'élèves et qu'en fonction de ceux-ci, elle peut être adaptée. Il précise que les remarques pédagogiques formulées sont bien entendues.

Les enseignants regrettent que l'on ne puisse par leur offrir des conditions pédagogiques satisfaisantes. Ils précisent que les classes de Maadi sont très petites (49 m²) et qu'elles ne permettent pas d'accueillir convenablement un grand nombre d'élèves. Ils souhaitent qu'une décision soit prise en conseil d'école.

Séverine GATEAU déclare que l'on ne prendra pas de décision aujourd'hui et précise que la situation peut évoluer d'ici la rentrée 2023. Elle précise qu'un seul élève est en liste d'attente pour le CM1.



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

Séverine GATEAU communique les noms des personnels partants :

- Naoual DEYRIEUX CE1 – site de Zamalek
- Moustafa ELSEBEITI CM1/CM2 – site de Zamalek
- Nabyla GOURARI MS – site de Zamalek
- Nesmah AWAD MS – site de New Cairo
- Sevrine LUCAS CPB – site de Maadi
- Stéphanie MAUDET CE1D (60%) – site de Maadi
- Taline MIKAELIAN CE1D (40%) – site de Maadi
- Ismahane OUARET CM1C – site de Maadi
- Nathalie RABE CM2D – site de Maadi
- Marie-Paule FERRANDINI – Coordinatrice école inclusive
- Dimitri DUSSART EPS – 3 sites du 1er degré
- Philippe ANDRIES directeur des sites de New Cairo et Zamalek
- Séverine GATEAU directrice du site de Maadi

Séverine GATEAU présente les personnels recrutés à la rentrée 2023 :

- **Directeurs :**
 - Site de Maadi : Jean-Christophe MAIGNAN
 - Sites de New Cairo et Zamalek : Estelle BOUSQUET
- **Enseignants :**
 - Lise FENDER
 - LUCAS Sévrine
 - BURLET Laetitia
 - TOURY Eloi
 - BASSET Nathalie
- **Coordonnateur école inclusive :**
 - LALOY Lucie
 - **En attente de recrutement :**
 - 1 enseignant – PE
 - 1 enseignant – EPS

Séverine GATEAU présente la structure pédagogique du primaire et explique que deux personnels enseignants sont en cours de recrutement.

NEW CAIRO			
PS	24		
MS	24	Laurence CASSERINI	PDL
GS	24	Emmanuelle BEDROS	Res
CP	24	Sonia CENTIS-ATTIA	Res
CE1	24	Maya SAID	Res
CE2	26	Denis PLUGER	Res



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

CM1	26	Aurélie HASSAN	Res
CM2	26	Mickaël CHAUVET	Res

ZAMALEK			
MS	24	Clémentine ASSAF	TNR
GS	24		
CP	24	Raphaël CABLEY	Res
CE1	24		
CE2	26	Marie-Hélène DELAFLOTTE	Res
CM1	26	Ingrid BUFFARD	Res
CE1/CM2	10		
	10		
CM2	26	Jean-Philippe HAMON	CL

MAADI – cycle 1			
MSA	24	Zeinab LEGUELLEC	PDL
MSB	24	Carole KEHIAIAN	PDL
GSA	24	Lara ZEENI	PDL
GSB	24	Elsie HOSTEIN	Res
GSC	24	Maïssa ABDEL-RAHMANE	PDL

MAADI – cycle 2			
CPA	24	Eve HASCOET	Res
CPB	24	Nathalie PARIS	Res



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

CPC	24	Séverine LUCAS	TNR
CE1/CM1	10 /10	Lise FENDER	Res
CE1A	24	Laurence ESSA	Res
CE1B	24	Rachida SALIMANI	PDL
CE1C	24	Ines EL MASRY	PDL
CE2A	26	Ahmed EL WAKAD	PDL
CE2B	26	Silvia ABDEL NABY	PDL
CE2C	26	Yamina MAZZOUZ	PDL
CE2D	26	Philippe ROI - EMFE – Gaëlle MACERA	Exp/TNR

MAADI – cycle 3			
CM1A	26	Karima ATIA	PDL
CM1B	26	Nathalie FREIJI	Res
CM1C	26	Marie-Eve VASLIN	Res
CM2A	26	Marie CHESNE	Res
CM2B	26	Stéphane GEORGE	TNR
CM2C	26	Lamice NOURAG	PDL
CM2D	26	Raïssa BIONDI	Res

3. Voyages scolaires 2022-2023

Séverine GATEAU rappelle que le coût des voyages (1250€ au maximum) est supporté par les familles en totalité et que l'établissement prend en charge le coût des accompagnateurs.

Thierry DAUM complète en disant qu'il sera proposé, lors du prochain conseil d'établissement, de réactualiser le coût maximum des voyages scolaires. Il précise qu'un montant maximum de 1500€ sera proposé.



Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2022 / 2023

Site de Maadi :

Un dossier concernant un projet de voyage scolaire pour les classes de CM2 à Marsa Alam, Louxor et Assouan a été déposé ce matin. Il ne peut donc pas être soumis pour avis au conseil d'école n°5. Il sera présenté, si les délais d'instruction le permettent, au conseil d'établissement n°5.

4. Dates importantes

- Remise des livrets scolaires aux parents pour les élèves des cycles 1, 2 et 3 : jeudi 22 juin 2023
- Conseil d'établissement n°5 : lundi 12 juin 2023
- Fin de l'année scolaire : mardi 27 juin 2023 après la classe
- Prérentrée 2023 des enseignants : dimanche 03 septembre 2023
- Rentrée scolaire 2023 des élèves : lundi 04 septembre 2023

5. Questions diverses

Questions – conseil d'école n°3

Questions de l'AFPEC :

Maadi - New Cairo - Zamalek

1. Le programme éducatif français inclut des cours de natation, dès lors, les parents se demandent quand est-ce que ceux-ci vont être organisés ? Nous avons précédemment eu comme explication que pour organiser des cours de natation il faut un maître-nageur certifié. Est-ce que le lycée est activement en recherche d'un maître-nageur ?

Séverine GATEAU répond qu'il faut effectivement et impérativement que le bassin soit supervisé par un surveillant de baignade certifié. Elle précise que le LFC dispose de ce personnel et que l'enseignement de la natation s'organise sur les trois sites :

Maadi : en place (Période 4 pour les 4 CM2 et CE2 C)

New Cairo : Difficultés pour obtenir un contrat pour l'utilisation de la piscine. Le board de la RBIS n'a pas été en mesure de nous fournir des coûts fixes pour le chauffage du bassin.

Zamalek : Impossibilité de louer le bassin au club de la jeunesse de Zamalek car occupation par l'équipe nationale de natation.

Maadi

2. Quels sont les facteurs qui contrôlent le taux de change de l'Euro sur le site ?

Séverine GATEAU répond que le taux utilisé est le taux publié par le Trésor Public français généralement le 1er jour de chaque mois.



Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2022 / 2023

3. Qu'est-ce que les grèves et pourquoi c'est arrivé plusieurs fois récemment ?

Séverine GATEAU répond : « Cela est en lien avec les mouvements sociaux des grèves en France. La situation sociale en France est fortement impactée par le projet de réforme des retraites. Cette situation risque de perdurer et d'autres mouvements sociaux sont d'ores et déjà annoncés en France et localement. Il est donc probable que de nouveaux appels à la grève soient relayés au LFC ».

4. Quels sont les critères de sélection des étudiants qui rejoignent les doubles niveaux ?

Séverine GATEAU répond : « Les élèves qui rejoindront un double-niveau à la rentrée 2023 sont sélectionnés par les enseignants du niveau inférieur selon les critères suivants :

- Autonomes
- Peu de difficultés scolaires
- Pas en double-niveau en 2022-2023
- Eventuellement, selon le niveau concerné, "arabophones" ou "arabophones et non-arabophones" ».

Les parents d'élèves souhaiteraient que les élèves soient le plus souvent possible dans des classes de double niveau car cela leur est très profitable au niveau des enseignements.

Les enseignants répondent qu'il faut laisser l'opportunité à l'ensemble des élèves d'être affectés dans une classe de simple niveau et ainsi, découvrir d'autres méthodes de travail. Ils soulignent que c'est une question d'équité et qu'il est important aussi que les élèves puissent réaliser des travaux qui ne sont pas réalisables en classe de double niveau.

5. Pouvons-nous avoir des projets en collaboration des différentes classes de CP ?

Séverine GATEAU répond : « Des projets communs aux classes de CP du site de Maadi existent :

- Journée mondiale de la langue arabe (chorale des CP)
- La kermesse
- Progression sur l'année de séances de cinéma à l'IFE
- La journée des 100 jours
- Ateliers de cuisine autour du goût
- La sortie scolaire à la Citadelle pour le rallye mathématique ».

Les enseignants rappellent qu'ils jouissent d'une certaine liberté pédagogique et qu'il n'y a pas d'obligation de travailler systématiquement en équipe de niveau.

6. Y a-t-il une possibilité de rénover le terrain de foot ?

Séverine GATEAU répond « Le terrain en herbe de football du site de Maadi a été réhabilité par l'association des parents d'élèves LFClub à la fin de l'année civile 2019. Cette réhabilitation a fait suite à plusieurs trous qui avaient été effectués par des entreprises dans le cadre de la réhabilitation du site de Maadi.

Des rappels au chef de service de l'entretien ont été fait à plusieurs reprises par la responsable de l'association LFClub car l'entretien n'est pas optimal. »

**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

Questions de l'ARFE :

Maadi - New Cairo - Zamalek

7. Les parents se plaignent de l'augmentation des cas d'harcèlement scolaire. Est-ce que l'école prend des mesures de sensibilisation ?

Séverine GATEAU répond : « Une formation des enseignants a été réalisée par l'association SAFE (Cette formation, à destination des enseignants est encore à améliorer). Des membres de cette association sont intervenus auprès des élèves de CM2 des trois sites du 1er degré et ce, sous forme d'ateliers.

Des projets, en classe de CM2, et des interventions de l'infirmière scolaire et du psychologue scolaire se déroulent au sein des classes de CM2. ».

Les parents d'élèves demandent pourquoi ces interventions se déroulent uniquement en classe de CM2.

Séverine GATEAU répond que nous sommes en phase d'expérimentation sur ce niveau et que nous souhaitons, dans un proche avenir, étendre ce dispositif aux autres niveaux.

8. En préparation pour l'année scolaire suivante, l'administration peut-elle coordonner une réduction des frais en vue de la hausse soudaine du taux de change qui a été mise en vigueur cette année ?

Thierry DAUM répond : « Nous en sommes bien conscients. Nous avons écrit à l'AEFE pour exprimer l'inquiétude des parents d'élèves et de l'établissement. Du fait de la dévaluation récente, l'établissement a perdu 46% de ses fonds en livres égyptiennes. A ce jour, nous n'avons pas obtenu de réponse de l'AEFE. ».

Thierry DAUM précise que l'Egypte n'est pas, économiquement, dans la pire des situations. En Argentine, l'inflation annuelle est de 128%. Il explique qu'il n'est pas possible, pour une question de change défavorable, de baisser les frais d'écologie et que nous sommes plutôt sur des hausses légères. Thierry DAUM précise que le LFC est, de loin, un des établissements les moins chers en Egypte.

Les parents d'élèves signalent le cas de parents d'élèves de nationalité française travaillant en Egypte et rémunérés en livres égyptiennes. Ceux-ci sont obligés de payer les frais de scolarité en euros.

Thierry DAUM répond que ceux-ci peuvent payer en ligne en euros, avec, certes, des frais bancaires additionnels.

9. Quelles sont les raisons d'annulation du voyage à Brest pour les classes de CM1 ?

Séverine GATEAU répond que ce voyage scolaire, prévu pour les quatre classes de CM1, a été annulé faute de places disponibles dans la structure d'hébergement.

Les enseignants répondent que ce voyage scolaire, rassemblant une centaine d'élèves de CM1, avait été validé en conseil d'établissement. Ils précisent qu'il leur a été demandé, dans un premier temps, de diviser les effectifs puis, dans un deuxième temps, d'annuler le voyage. Marie-Eve VASLIN déclare qu'il y avait encore des places disponibles dans l'établissement d'accueil. Les enseignantes de CM1 avaient formulé la demande que Marie-Eve VASLIN puisse partir sur les deux voyages programmés en tant qu'experte sur le voyage à Brest qu'elle a organisé de nombreuses fois dans le passé. L'équipe de direction a refusé cette modalité d'accompagnement. De ce fait, les deux projets de voyages à Brest ont été annulés.

Elle déclare que ce voyage scolaire a aussi été annulé aussi pour une raison officieuse qu'elle ne souhaite pas partager avec les membres du conseil d'école.

Questions – conseil d'école n°5



Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek Année scolaire 2022 / 2023

Questions des parents du site du Nouveau Caire

1. Lors de l'entretien avec l'inspectrice cette dernière a noté dans son rapport que le gazon artificiel devrait être remplacé vu son état déplorable. Est-ce que celui-ci sera remplacé pendant les vacances d'été ?

Thierry DAUM explique que le LFC n'a pas reçu le rapport écrit de l'inspectrice. Il signale que ce document sert de guide dans la conduite de l'établissement. Il précise que le LFC est locataire et que le propriétaire, dans l'état actuel des choses, n'a pas prévu de changement du gazon artificiel pour la prochaine rentrée

2. Quelle est la fréquence d'entretien du gazon artificiel ? Qui en assure le suivi ?

Thierry DAUM précise cette question a déjà été traitée lors d'un précédent conseil d'établissement. Il déclare que le nettoyage est effectué 1 fois par an.

3. Qu'en est-il de la recherche du maître-nageur pour les cours de natation ? Lors de notre entretien avec l'inspectrice celle-ci fut très étonnée de constater que des cours de natation ne soient pas organisés alors que c'est une obligation de l'éducation nationale.

Réponse formulée en question n°1 (Question posée pour le CE n°3)

4. Nous aimerions que le jardin soit protégé des regards extérieurs. Lors des activités périscolaires, la sécurité de l'école a dû intervenir car des hommes regardaient les filles du LFC qui dansaient. La surveillante leur a demandé de partir mais ils n'ont pas voulu. C'est alors que la sécurité a dû intervenir.

Philippe ANDRIES explique que le board de la RBIS ne souhaite pas faire poser des occultants à ce niveau de son périmètre pour des raisons d'esthétique globale de leur structure. Il dit que le LFC est intervenu plusieurs fois sans obtenir de réponse positive.

5. Qu'en est-il des jeux supplémentaires qui devaient être installés dans le jardin ?

Philippe ANDRIES explique que des propositions de commandes de jeux supplémentaires ont été formulées pour la rentrée 2023. Il dit que, pour des raisons de priorité et de tension budgétaires, cette commande a été repoussée à l'année prochaine.

6. Pourquoi les spectacles des enfants ne se font pas dans la salle de théâtre de la Royal British ?

Philippe ANDRIES répond que des spectacles se sont déjà déroulés dans cet espace. Il dit que cela dépend de la disponibilité de celle-ci, du public accueilli et de la nature de l'événement. Il précise qu'il n'y a pas d'opposition du Board de la RBIS.

7. Les parents aimeraient qu'une surveillante soit engagée pour superviser les récréations. Cette question est récurrente : elle est posée très souvent et ce, pour les trois sites du premier degré (CE du 08/02/2021)

Séverine GATEAU répond que cette question, récurrente, est posée très souvent et ce, pour les trois sites du premier degré (CE du 08/02/2021). Elle explique que lors du premier conseil des maîtres (conseil des maîtres de pré-rentrée) un tableau de surveillance des récréations est établi et que deux enseignants sont toujours de surveillance au niveau de chaque cour de récréation et qu'un personnel voire deux (Enseignant ou ASEM) surveillent les toilettes.

8. Vu la dévaluation des taux de change et l'incertitude du taux final de l'Euro/ EGP, est-ce qu'une partie des frais scolaires peut être payée en EGP et une autre partie en Euro ?

Séverine GATEAU dit que cette disposition n'est pas prévue dans le règlement financier.



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

10. Pour les nouveaux élèves égyptiens, peuvent-ils toujours payer l'équivalent des frais scolaires en EGP ?

Vu la situation économique nous espérons que ce soit toujours le cas

Séverine GATEAU répond en citant le règlement financier 2023-2024 ci-après :

Extrait RF 2023-2024 :

3.1. Monnaie de paiement

Les paiements sont effectués en euros pour les Français et les étrangers tiers. Les parents d'élèves égyptiens, comme indiqué sur la fiche de réinscription, sont incités à payer en euros.

Toutefois, ils gardent la possibilité de payer en livres égyptiennes.

Toutes les nouvelles familles, qui s'inscrivent, s'acquitteront des factures en euros, quel que soit leur nationalité.

10. L'inspectrice a suggéré que les associations de parents disposent d'un local pour rencontrer/ échanger avec les parents. Serait-il possible de disposer de l'ancienne salle des enseignants ? (Celle à l'étage)

Philippe ANDRIES répond que cela serait effectivement très apprécié et qu'actuellement, nous ne louons pas d'espace à la RBIS pouvant remplir cet office. Il explique qu'il faudrait réaliser un avenant au contrat de location actuel et que cela ne relève pas de la compétence du directeur d'école.

11. Qu'en est-il du couloir se trouvant devant la salle de PS et ouvert sur le jardin de la Royal British ? Une cloison va-t-elle être installée ?

Philippe ANDRIES répond que cette demande a été exprimée au board de la RBIS et que cela n'est pas envisageable car le bâtiment de la RBIS ne serait plus en conformité avec l'administration égyptienne.

Questions diverses de L'ARFE

12) Concernant des séances de sports : nous avons reçu de nombreux retours de de parents concernant les cours de sport qu'ils ne sont pas suffisamment à un niveau compétitif et ceci à partir de classes de CE1 jusqu'à CM2... Serait-il possible de prêter une attention à cela ?

Séverine GATEAU répond : « Le sport scolaire contribue à promouvoir le respect de l'éthique et des valeurs éducatives et humanistes du sport. Il joue un rôle déterminant dans l'accès des jeunes au sport et donne sens au "vivre ensemble" et à l'apprentissage de la vie associative. Il participe pleinement à la santé et à la préservation de l'intégrité physique des élèves. C'est un atout privilégié pour l'égalité des chances et pour la formation citoyenne des jeunes. ».

Les parents d'élèves disent que les professeurs de sport de 6^{ème} trouvent que nos élèves n'ont pas un assez bon niveau et qu'ils ne sont pas assez autonomes.

Séverine GATEAU répond que nous n'avons pas eu ce retour de la part des collègues de 6^{ème}. Elle déclare que ce sentiment est peut-être corrélé au déficit d'activités sportives durant le temps de la pandémie de covid-19. Les enseignants signalent que le professeur d'EPS du 1^{er} degré est souvent réquisitionné par le secondaire et que, contrairement aux autres établissements homologués de la place, les élèves ne sont scolarisés que 26 heures par semaine, ce qui laisse beaucoup moins de temps pour réaliser les séquences d'EPS.

Séverine GATEAU répond que nous sommes dans les normes au LFC et que les élèves ont trois heures hebdomadaires d'EPS dont 45 minutes avec le professeur d'EPS du 1^{er} degré.

13) Mode de transport utilisé pour les sorties scolaires : Beaucoup de parents se demandent pourquoi les bus du transport scolaire ne sont pas utilisés pour les sorties ? les gros bus actuellement utilisés sont problématiques (ils se coincent dans les rues étroites de Maadi) et ils sont parfois de mauvaise qualité (Propreté et de fonctionnalité des ceintures de sécurité)



**Ecole sites Maadi – New Cairo – Zamalek
Année scolaire 2022 / 2023**

Séverine GATEAU répond que cette piste est possible et que la seule contrainte est le nombre relativement réduit de places dans les bus utilisés pour les transports scolaires.

Elle explique que le LFC s'emploie, au maximum, à utiliser des bus en bon état et équipés de ceintures de sécurité fonctionnelles. Elle précise que l'avocat du lycée et les transporteurs, que nous utilisons, n'ont rien trouvé comme réglementation égyptienne concernant les ceintures de sécurité. Elle précise aussi que Thierry DAUM a contacté notre société d'assurance qui lui a répondu que rien n'obligeait, en Egypte, les autocars à être équipés de ceintures de sécurité.

Elle précise que les directeurs d'école n'autoriseront pas les sorties scolaires si les bus ne disposent pas de ceintures de sécurité fonctionnelles.

Les parents d'élèves signalent que des chauffeurs de bus passent leur temps au téléphone et ne respectent pas les limitations de vitesse.

Séverine GATEAU déclare que ces informations seront remontées aux responsables des sociétés de transport et que ce n'est, en aucun cas, acceptable.

Les parents d'élèves disent avoir choisi de scolariser leurs enfants au LFC afin d'avoir l'assurance de la sécurité et que dans les bus c'est très important. Ils disent aussi, qu'à chaque sortie, il y a eu des problèmes. Ils estiment que le LFC devrait faire appel à d'autres transporteurs plus conformes.

Séverine GATEAU déclarent que si l'on utilise des petits bus, il faut fractionner les classes transportées et qu'il faut plus d'accompagnants. Elle dit aussi que l'on n'a pas toujours la ressource humaine et que cela peut engendrer des coûts supplémentaires. Elle explique que les bus de grande taille ne peuvent accéder aux rues proches de l'école du fait de leur étroitesse et des arbres. Les bus doivent faire descendre les élèves rue 87 ou rue 14.

Elle précise aussi que pour avoir des bus de qualité, on est obligé de limiter le nombre quotidien de sorties scolaires. (deux classes en sortie scolaire par jour au maximum).

Séverine GATEAU ajoute que nous avons constaté dernièrement que plus nous avons d'élèves en sortie au même moment, plus l'impact sur les autres classes devient important en cas d'incident.

Quatre classes (une centaine d'élèves) sont arrivées avec une heure de retard d'une sortie scolaire occasionnant ce retard sur la plupart des transports scolaires à la sortie des cours.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Mme Séverine GATEAU, la directrice du site du 1^{er} degré de Maadi, remercie les membres du conseil d'école et lève la séance à 16h40.

La Secrétaire- Adjointe, Aya GADO

La Présidente, Séverine GATEAU

Le Secrétaire, Philippe ANDRIES

Le Proviseur, Frédéric BROMONT

Règlement intérieur du Lycée Français du Caire Ecole primaire

Modifié en Conseil d'école le 12 novembre 2019

« L'inscription d'un élève vaut adhésion au règlement intérieur de l'Établissement et l'engagement de le respecter ».

Le Lycée Français du Caire est un établissement laïc, ce qui implique la neutralité, politique, idéologique ou religieuse, et exclut tout prosélytisme.

Chacun est tenu au devoir de tolérance et au respect d'autrui.

Les élèves inscrits au Lycée Français du Caire y poursuivent des études conformes aux structures, instructions et programmes de l'Éducation Nationale française.

I. Organisation de la Vie Scolaire

Conformément aux nouvelles dispositions de l'Éducation Nationale (www.education.gouv.fr B.O. du 19/06/08) et suivant les modalités retenues, à l'unanimité, par le Conseil d'École du 12/06/2013 (vous pourrez obtenir tous les détails de l'organisation auprès de vos représentants élus au Conseil d'École) les horaires seront les suivants :

A. Accueil et horaire des classes maternelles et élémentaires (du dimanche au jeudi)

Les entrées et sorties du site de Maadi se font uniquement par les portails de la rue n° 14 (entrée maternelle, entrée primaire).

1. Classes maternelles

MAADI	<p>Les enfants sont accueillis dans les classes à partir de 7h35 accompagnés d'un adulte référent.</p> <p>Les enfants arrivant en bus scolaire sont accueillis à l'enceinte de l'école à partir de 7h10 ou à l'arrivée du premier bus.</p> <p>Fin de l'accueil, au plus tard à 8h05.</p> <p>Sortie de 12h45 à 13h00, sauf le lundi de 12h30 à 12h45.</p>
ZAMALEK	<p>Les enfants de MS sont accueillis dans les classes à partir de 7h35 accompagnés d'un adulte référent.</p> <p>Les enfants arrivant en bus scolaire sont accueillis dans l'enceinte de l'école à partir de 7h15 ou à l'arrivée du premier bus. Ils sont placés sous la responsabilité des personnes responsables de chaque bus jusqu'à 7h35.</p> <p>Fin de l'accueil, au plus tard à 8h05.</p> <p>Sortie de 12h45 à 13h00, sauf le jeudi de 12h30 à 12h45.</p>
NOUVEAU CAIRE	<p>Les enfants sont accueillis dans les classes à partir de 7h50 accompagnés d'un adulte référent.</p> <p>Toutefois, les enfants peuvent être accueillis dans l'école à partir de 7h40 sous réserve de trouver la surveillance adaptée.</p> <p>Fin de l'accueil, au plus tard à 8h10.</p> <p>Sortie de 13h00 à 13h15, sauf le lundi de 12h45 à 13h00.</p>

2. Classes primaires (et GS à Zamalek)

MAADI	Pour toutes les classes du CP au CM2 : accueil dans la cour dès 7h35, montée en classe à 7h45 et sortie à 13h00 sauf le lundi, sortie à 12h45. Les enfants arrivant en bus scolaire sont accueillis à l'enceinte de l'école à partir de 7h10 ou à l'arrivée du premier bus.
ZAMALEK	Pour toutes les classes de la GS au CM 2 : accueil dans la cour dès 7h35, montée en classe à 7h45 et sortie à 13h00 sauf le jeudi, sortie à 12h45. Les enfants arrivant en bus scolaire sont accueillis dans l'enceinte de l'école à partir de 7h15 ou à l'arrivée du premier bus. Ils sont placés sous la responsabilité des personnes responsables de chaque bus jusqu'à 7h35.
NOUVEAU CAIRE	Pour toutes les classes du CP au CM 2 : accueil dans la cour dès 7h50, montée en classe à 8h00 et sortie à 13h15 sauf le lundi, sortie à 13h00. Toutefois, les enfants peuvent être accueillis dans l'école à partir de 7h35 sous réserve de trouver la surveillance adaptée.

Concernant la mise en place des heures destinées à l'aide personnalisée complémentaire (APC) dans les classes de cycle 2 et cycle 3, elles auront lieu en dehors des horaires obligatoires ; un courrier aux parents concernés précisera les modalités de mise en œuvre telles qu'elles ont été définies sur chaque site.

Les parents doivent venir chercher impérativement leurs enfants aux heures de sortie indiquées. Aucun élève n'est autorisé à rester dans l'enceinte de l'établissement après les heures indiquées.

B. Retards et absences

L'assiduité et la ponctualité aux cours sont des obligations fondamentales.

1. Les retards

Tout retard doit être justifié. Les retards injustifiés ou répétés seront sanctionnés et l'enseignant n'acceptera l'élève que sur présentation d'un billet d'entrée délivré par la Direction ou le Coordinateur des sites de Nouveau Caire ou Zamalek.

A partir du troisième retard non justifié pendant la période considérée (entre deux périodes de vacances) l'enfant ne sera accepté que pendant la première récréation de la journée.

2. Les absences

a. Les absences prévisibles :

Les familles doivent les solliciter par écrit auprès de la Direction des classes primaires.

b. Les absences imprévisibles :

Quand, pour une raison quelconque, l'élève se trouve dans l'impossibilité de se rendre en classe, les parents sont tenus d'en aviser le secrétariat ou l'enseignant de la classe dans les meilleurs délais (soit par téléphone, soit par lettre). L'élève ne pourra être réadmis en cours que sur présentation de la lettre d'excuse ou de régularisation signée par les parents. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical de non contagion sera remis avec la lettre d'excuse ou de régularisation.

3. Le respect des horaires

Les parents doivent veiller au respect des horaires, celui de début et de fin des classes ainsi qu'au calendrier des congés. Les enfants des classes maternelles seront confiés uniquement à leurs parents ou à leurs mandataires désignés par lettre. Une autorisation de sortie exceptionnelle en cours de journée, sera uniquement délivrée par les directeurs ou l'Infirmière et devra être présentée à l'enseignant de la classe pour permettre à l'élève de quitter l'école. Sur Zamalek et New Cairo, le coordinateur du site peut également délivrer cette autorisation de sortie.

Tous les élèves de l'école primaire doivent avoir quitté l'établissement aux heures indiquées, aucun élève n'est autorisé à rester dans l'enceinte ; aucune surveillance ne sera assurée.

« L'exclusion temporaire d'un enfant, pour une période ne dépassant pas une semaine, peut être prononcée par les Directeurs, après avis du Conseil d'Ecole, en cas de négligence répétée ou de mauvaise volonté évidente des parents pour reprendre leur enfant à la sortie de chaque classe, aux heures fixées par le règlement intérieur » (circulaire 91-124 du 6.06.91 ; B.O. 23).

C. L'Education Physique et Sportive

L'éducation physique et sportive (dont la natation) est une discipline obligatoire pour tous les élèves, sauf dispense médicale de longue durée. Seul le médecin scolaire est habilité à prononcer une dispense définitive. Les élèves ne peuvent être dispensés ponctuellement d'E.P.S. qu'à la condition de présenter une lettre sollicitant de façon motivée cette dispense. Les élèves sont tenus de se munir en début d'année scolaire d'une tenue de sport adéquate.

D. Les sanctions

Des sanctions peuvent être infligées aux élèves dont la conduite et le travail posent des problèmes.

Chaque site primaire du LFC propose, dans le cadre des instructions officielles qui font référence pour le primaire, sa propre échelle de sanctions.

Trois principes sont toutefois communs à tous les sites :

- L'explicitation de la faute commise et ses conséquences
- La gradation des sanctions
- La prévalence de la sanction réparatrice lorsque c'est possible

II. Relations du Lycée avec les familles

A. Inscriptions dans les classes primaires

Les candidatures à une inscription sont recueillies uniquement par voie informatique pendant une période donnée ; les inscriptions définitives et l'affectation sur un des 3 sites se font par décision du chef d'établissement, en concertation avec les directeurs, suivant les disponibilités et dans le souci d'équilibre des effectifs entre les classes des différents sites. L'affectation sur un site, lorsqu'elle est prononcée, est définitive, au moins pour une année scolaire, aucun transfert d'un site à l'autre n'est possible durant l'année scolaire en cours.

L'inscription se fait sous réserve d'une propriété acquise (autonomie pour aller aux toilettes). Dans le cas contraire, une 2^{ème} rentrée peut-être faite après les vacances d'octobre.

B. Suivi de la scolarité

Les résultats des élèves sont transmis aux parents par un livret d'évaluation semestriel en élémentaire (janvier, juin) et en maternelle.

Les résultats des évaluations réalisées, dans le cadre des évaluations nationales, seront communiqués aux parents.

C. Réunions Parents-Enseignants

Une réunion parents-enseignants est prévue une fois par an en début d'année scolaire. Elle permet d'évoquer les conditions générales de travail et le programme prévu pour l'année scolaire.

Les parents qui désirent rencontrer les enseignants doivent le faire, sauf motif d'extrême urgence, après avoir demandé un rendez-vous écrit, au moins 48 heures avant, avec l'enseignant concerné.

D. Rendez-vous avec les Directeurs

Toute rencontre avec les directeurs, sauf motif d'extrême urgence, est soumise à un rendez-vous pris auprès de la coordinatrice du site.

III. Sécurité des personnes et des biens

1. Sécurité des personnes

Aucune personne étrangère au fonctionnement de l'Etablissement n'est autorisée à y pénétrer sans autorisation du Chef d'Etablissement ou de ses Adjointes.

Durant le temps scolaire, les visites sont interdites, sauf sur rendez-vous. Les parents ou visiteurs déposent une pièce d'identité et sont enregistrés. Un badge visiteur leur est donné.

Il est strictement interdit de confier aux vigiles des objets, des sacs ou des colis à destination des élèves ou des personnels de l'établissement.

2. Prévention et hygiène

L'inscription est soumise à la présentation de tout document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (B.C.G., Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, coqueluche).

Pour être accepté dans l'Etablissement, l'élève doit se présenter en bonne santé dans un état de propreté corporelle et vestimentaire satisfaisant.

L'élève devra se soumettre au contrôle médical annuel du médecin scolaire et à toutes mesures prophylactiques décidées par les autorités diplomatiques françaises ou le médecin scolaire.

Les boissons ou aliments proposés aux élèves doivent permettre une offre alimentaire diversifiée favorisant une liberté de choix, en privilégiant l'eau, les jus de fruits, les produits laitiers, le pain, les sandwiches, les légumes, les fruits, les céréales, les biscuits, une viennoiserie par jour, en évitant les produits en forte densité énergétique riches en sucre et en matières grasses.

Ainsi : sodas, bonbons, chocolat, pop-corn, chips, chewing-gum... ne sont plus autorisés dans l'enceinte des trois sites du primaire.

Pour des raisons écologiques, les collations doivent être placées sans emballages directement dans des boîtes à goûter.

Dans le cadre des goûters d'anniversaires, les gâteaux avec de la crème pâtissière ou chantilly ne sont pas autorisés. Les gâteaux ou cake de type industriel présentant une date de péremption sont autorisés.

Dans le cadre des goûters d'anniversaire, les cadeaux individuels faits à chaque enfant ne sont pas autorisés.

Tenue vestimentaire des élèves :

Les élèves doivent porter une tenue vestimentaire décente, confortable et adaptée à l'école (ventre couvert, pantalon non troué, pas de tongs, pas de chaussures à crampons, pas de « croc's », jupes et shorts d'une longueur décente...), pas de maquillage...

Les élèves doivent porter une tenue vestimentaire compatible avec toutes les activités scolaires prévues au programme.

Sanction : appel des parents pour apporter un change.

3. Accident et Assurance

Tout accident survenant à l'élève sur le trajet, dans l'enceinte ou hors du Lycée pendant les activités scolaires organisées sous l'égide de l'Etablissement est couvert par l'assurance collective du Lycée (sont exclus les accidents survenant sur le trajet à des élèves qui pilotent un véhicule à moteur).

En cas d'accident à l'école, le transport s'effectue avec le véhicule personnel des parents ou des personnes responsables, sauf en cas d'absence de ceux-ci où le personnel médical a recours, soit aux voitures de service, soit aux taxis, soit à une ambulance.

Il est vivement recommandé aux parents de souscrire une assurance Responsabilité Civile et Individuelle.

Les responsables de l'encadrement peuvent, en cas d'accident ou de situation dangereuse, prendre toutes les mesures qu'ils jugent nécessaires à la sauvegarde de l'enfant.

4. Les parents sont tenus de prendre en charge leurs enfants à l'issue des cours.

Tous les élèves doivent avoir quitté impérativement l'Etablissement à l'issue des horaires précédemment indiqués.

Aucun élève n'est autorisé à rester, sans surveillance d'adultes, l'après-midi, dans l'Etablissement en dehors des heures d'activités périscolaires organisées et auxquelles il est expressément inscrit. Il sera alors sous la responsabilité de l'animateur de l'activité.

5. Objets et produits « dangereux et sans usage scolaire »

L'introduction d'objets et de produits pouvant nuire à la sécurité ou à la santé est formellement interdite.

L'attention des familles est particulièrement attirée sur les dangers que représentent les « crayons-lasers » (lésions oculaires) et les billes de grosse taille.

6. Incendie et circonstances exceptionnelles

Enseignants et élèves seront formés aux exercices d'évacuation des locaux.

7. Discipline générale

La langue de communication dans tout l'établissement est le français.

Les élèves doivent respecter l'ensemble des membres de la communauté éducative, s'interdire tout comportement - geste ou parole - qui porterait atteinte à la personne d'un adulte ou d'un de leurs camarades ; tout en veillant au respect de l'état des bâtiments, locaux, matériels et environnement. Toute nuisance volontaire – destruction, bris, vol, graffiti... – sera sanctionnée et les réparations sont à la charge des parents.

Pendant les récréations, le mouvement des élèves doit se faire dans le calme et l'ordre.

Les élèves ne doivent pas stationner dans les couloirs et dans les escaliers.

Les objets tels que ballons, baladeurs, patins à roulettes, jeux électroniques, ..., sont interdits dans l'Établissement.

Chaque élève est tenu au devoir de tolérance et au respect dans sa personnalité et dans ses convictions.

Toute agression physique ou morale ainsi que toute violence est absolument proscrite. Tout manquement sera sanctionné.

Les objets de valeur sont déconseillés. L'établissement ne pourra être tenu responsable de la dégradation ou la perte d'objets non directement nécessaires à la scolarité de l'élève. La circulation d'argent dans l'école est déconseillée. Les enseignants ne sont pas responsables des pertes ou vols d'argent.

La loi n° 2018-698 du 3 août 2018, pose le principe de l'interdiction de l'utilisation des téléphones portables à l'école et au collège.

L'introduction dans l'établissement de tout appareil électronique communicant (téléphone portable, lecteur multimédia, consoles de jeux, montres connectées,) reste sous la responsabilité des familles.

Tous ces appareils doivent être éteints et rangés leur utilisation est interdite dans tout l'établissement.

Les seules dérogations à cette interdiction sont :

- Pour les élèves dont l'objet connecté est utilisé dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement des élèves à profil particulier (PPS, PAP, PAI, PPRE). Cette autorisation est conditionnée par l'existence d'une telle prise en charge et dans les cours où l'appareil est utilisé sous la responsabilité de l'enseignant en charge de la classe. Ces élèves rentrent dans la règle commune hors ce contexte.
- Pour tout élève devant utilisant l'objet connecté en cas d'urgence pour communiquer avec sa famille, l'utilisation se fera dans le bureau du secrétariat de direction.

En cas de non-respect à cette interdiction l'objet connecté sera confisqué, il sera restitué à l'élève à la dernière heure avant le départ de l'établissement. En cas de récidive, il sera restitué par le directeur directement à la famille.

Il est illégal et par conséquent formellement interdit de filmer ou de photographier ou d'enregistrer un élève, un enseignant ou tout autre personnel de l'établissement à son insu. L'élève responsable de telles pratiques s'expose à des sanctions et l'appareil sera confisqué pour être remis à sa famille.

Les livres de bibliothèque sont rendus dans les délais prévus, et facturés en cas de perte ou de détérioration.

IV. Activités Culturelles et Sportives

A. Activités périscolaires

Elles sont facultatives mais payantes et sont mises en place en début d'année scolaire par le foyer socio-éducatif du L.F.C.

Un règlement propre à ces activités sera remis aux participants.

Un certificat médical d'aptitude sera exigé pour les activités sportives. Tout élève dispensé ponctuellement d'E.P.S. ne pourra pas participer à ces activités. Le nombre d'activités sportives autorisées est limité à deux.

Les élèves participant aux activités périscolaires doivent respecter le Règlement Intérieur du L.F.C, dans la mesure où ces activités se déroulent dans l'enceinte du Lycée.

B. Sorties scolaires

Les sorties, durant le temps scolaire sont obligatoires et s'effectuent sous la surveillance de l'enseignant et du nombre d'accompagnateurs prévu par les textes ; les parents sont informés de la date et du lieu de la sortie.

Lors des sorties hors temps scolaire, les parents doivent fournir obligatoirement une autorisation parentale. Les enfants ne participant pas à ces activités sont accueillis normalement à l'école.

Les enseignants peuvent, en cas d'accident, prendre toutes les mesures qui sembleraient s'imposer, y compris l'hospitalisation.

V. Dispositions diverses

Information par voie d'affichage

Des tableaux d'affichage sont mis à la disposition des élèves et des parents à l'intérieur du Lycée.

Aucune demande d'affichage à l'intérieur de l'Etablissement ne pourra se faire sans le visa du Chef d'Etablissement ou des directeurs.

Le délai d'affichage sera d'une semaine, afin d'éviter l'encombrement des tableaux.

Toute modification de ce règlement est approuvée à l'occasion d'un Conseil d'Ecole.

Signature des parents



AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE

Bilan d'activités
2022/2023 - 1^{er} degré





Sommaire

1. Organisation pédagogique et éducative

2. Gestion administrative

3. Gestion financière et logistique – Cadre de vie

4. Communication



STRUCTURE 2022/2023

3 sites primaires

41 divisions

- Pré-élémentaire : 10 / Élémentaire : 31

3 classes à double-niveaux

1. Organisation
pédagogique et
éducative

-

Structure et
effectif

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
1	4	4,75	5,75	6	6	6,5	7



EFFECTIFS 2022/2023

1. Organisation pédagogique et éducative

Structure et effectif

Niveaux	Nombre d'élèves	Nombre de garçons	Nombre de filles	Elèves sans année de retard	Nombre d'élèves par classe
Pré-élémentaire	212	110	102	212	21,2
Elémentaire	743	360	383	738	23,7

Nationalités	Français	Français dont bi-nationaux	Nationaux	Etrangers Tiers
Pré-élémentaire	69 32,5 %	39 18,4 %	127 59,9 %	16 7,5 %
Elémentaire	209 28,2%	89 12%	478 64,3%	56 7,5%



EVOLUTION

1. Organisation
pédagogique et
éducative

-

Structure et
effectif

Rentrée 2022

- Ouverture d'une classe en élémentaire : 41 classes rentrée 2021 contre 40 à la rentrée 2022.
- Ouverture d'une classe de petite section de maternelle sur le site de New Cairo en attente d'homologation par les services de l'AEFE.

Rentrée 2023 :

- Fermeture de 2 classes en élémentaire à Maadi : 23 classes rentrée 2023.
- Homologation par les services de l'AEFE du niveau PS



EVOLUTION

1. Organisation
pédagogique et
éducative

-

Structure et
effectif

En 2022-2023

- Légère augmentation des effectifs en préélémentaire : 205 à la rentrée 2021 contre 212 à la rentrée 2022 soit +3,4%
- Légère augmentation des effectifs en élémentaire : 725 à la rentrée 2021 contre 743 à la rentrée 2022 soit +2,4%

En 2023-2024

- On fait le constat d'une baisse notable des effectifs stable sur les niveaux préélémentaires : 213. Sur les niveaux élémentaire 672 élèves



1. Organisation pédagogique et éducative

Structure et effectif

PERSPECTIVES – Rentrée 2023

Nouvelle offre de formation

- Homologation du niveau Petite Section de Maternelle

Plafonnement des effectifs

- Par niveaux de classe afin de ne pas créer un encombrement à l'entrée en sixième. Le cylindrage de l'établissement à 6 classes est aujourd'hui obligatoire.



Points réalisés en 2022/2023

1. Organisation pédagogique et éducative

- Projet d'école

Axe 1 : Pédagogie

- PEC 111 : Développer les liaisons inter-cycles 1^{er} et 2nd degré
- PEC 112 : Accompagner les élèves dans les changements de cycles
- PEC 121 : Former davantage de personnels : via les actions de formations "externes" et via les actions de formations "internes"

Axe 2 : Politique des langues

- PEC 241 : Améliorer la maîtrise de la langue française pour tous

Axe 3 : Numérique

- PEC 323 : Elaborer un plan de formation interne pour les personnels et les usagers (en construction)

Axe 5 : Vivre ensemble

- PEC 531 : Accompagner les élèves dans leur bien-être à l'école



Projets pédagogiques 2022-2023

Nombre de fiches-action	66 (NC/Zam : 34 – Maadi : 32)
Nombre de classes participantes	41 (NC/Zam : 16 – Maadi : 25)
Voyages scolaires	2 (NC : 1 – Maadi : 1)
Sorties scolaires	65 (NC/Zam : 36 – Maadi : 29)
Nombre de classes participant aux conseils des délégués	18 (NC : 4 – Maadi : 14)
Savoir-nager	Mis en place à Maadi
Evaluations CP et CE1 / Evaluations langue Arabe	Réalisées (CP : début et milieu d'année / CE1 : début d'année) Langue arabe : juin 2023

1. Organisation
pédagogique et
éducative

-
**Projets
pédagogiques**



EVOLUTION

1. Organisation pédagogique et éducative

-

Projets pédagogiques

2021 – 2022 :

- 61 fiches action
- 0 voyage scolaire
- 29 sorties scolaires
- 13 classes participant au conseil des délégués.

2022-2023 :

- 66 fiches action
- 2 voyages scolaires
- 65 sorties scolaires
- 18 classes participant au conseil des délégués.



PERSPECTIVES POUR 2023/2024

Mise en place du savoir nager

- pour les classes de CM2 des sites de New Cairo et de Zamalek

Evaluations en CP, CE1, CM1 ainsi qu'en langue arabe

Conseil des délégués

- Augmenter le nombre de classes participant au conseil des délégués

Actions pédagogiques

- Développer le nombre d'actions et de sorties pédagogiques
- Bien être scolaire pour toutes et tous et actions anti harcèlement
- Francophonie et Sport
- Maîtrise du français et plurilinguisme – prise en compte des besoins en FLE
- Importance de la scolarisation à la maternelle

1. Organisation pédagogique et éducative

-

Projets pédagogiques



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

1. Organisation pédagogique et éducative

-

Suivi et accompagne- ment des élèves

Elèves participant aux APC		
Elèves	2021-2022	2022-2023
Nombre	86	90
Pourcentage	9,2 %	9,8 %



ECOLE INCLUSIVE - Accompagnants

1. Organisation
pédagogique et
éducative

-

Suivi et
accompagne-
ment des élèves

Nombre d'accompagnants

Temps complet	Temps partiel
2	12

Financement des accompagnants

Famille	LFC	Prise en charge financière AESH
14	0	0



ECOLE INCLUSIVE - Politique inclusive

1. Organisation pédagogique et éducative - Suivi et accompagnement des élèves

- Pilote des équipes éducatives chargées du suivi du parcours d'un EBEP :
 - Directeur
- Pilote des équipes éducatives :
 - Directeur et Médecin scolaire
 - Référent EBEP pédagogique (Nadine ATTAR)
 - Référent EBEP administratif (Séverine GATEAU)
- Existence d'un pôle santé dans l'établissement
- Absence de cellule en charge de la mise en place de la politique inclusive
- Démarrage d'une démarche QUALINCLUS



ECOLE INCLUSIVE – Equipes éducatives

1. Organisation pédagogique et éducative

-

Suivi et
accompagnement
des élèves

Nombre (2022/2023)	Maadi	New Cairo	Zamale k	Total
Equipes de suivi de scolarisation	19	15	6	40
Equipes éducatives	55	7	9	71



1. Organisation pédagogique et éducative

- Suivi et accompagne- ment des élèves

Améliorer l'accompagnement des EBEP – Poursuivre la démarche Qualinclus

Identifier référents EBEP

- Réfléchir le travail entre les référents et les équipes pédagogiques

Renforcer la liaison avec le 2nd degré

Formation des AESH

Formation des enseignants

- Formation des enseignants “troubles des élèves” animée par le Médecin scolaire.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Organisation
pédagogique et
éducative

-

Actions
citoyennes

EFE3D

- **Engagement de l'établissement dans une démarche E3D.**



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Perspectives pour 2023/2024

1. Organisation pédagogique et éducative

-

Actions citoyennes

Renforcer les actions

- Tri selectif

Election des éco-délégués

Education au développement durable

Education au respect de son environnement proche et plus lointain.



SOLIDARITÉ

1. Organisation pédagogique et éducative

-

Actions citoyennes

Dons à des œuvres caritatives

- Vêtements et objets trouvés à l'école (Mission Alizés)

Accueil ponctuel du SAMU Social

- Iftar du SAMU Social sur le site de Maadi (en collaboration avec l'ambassade de France)
- Actions pédagogiques des classes en lien avec le SAMU Social

Noël 2022

- Récolte de vêtements par les associations de Parents d'Elèves pour les enfants défavorisés.

Perspectives

- Reconduire les actions au bénéfice des enfants défavorisés



1. Organisation pédagogique et éducative

-

Équipement pédagogique

INFORMATIQUE PÉDAGOGIQUE

Logiciels structurants

- Skolengo 26 000€
- Classroom 530 €
- Mindview 1 420 € pour 3 ans
- Pronote 2 200 €
- **Carnet de réussite maternelle (Edumoov) mis en place en 2022-2023**

Perspectives 2023-2024 :

- **Généralisation de l'usage de Pronote pour les classes élémentaires dans l'usage du cahier d'appel et du suivi des compétences.**



1. Organisation pédagogique et éducative

-

Équipement pédagogique

AUTRES ÉQUIPEMENTS

Bilan 2022-2023

- Ordinateur portable professionnel pour chaque enseignant du 1^{er} degré y compris les enseignants de langues
- Renouvellement des PC des personnels administratifs (Coordinatrices des sites, Infirmière scolaire)
- Equipement en WiFi de l'ensemble des salles des trois sites du 1^{er} degré
- Nouveaux tableaux interactifs :
 - Zamalek : équipement de 2 salles de classe (CE1 et CM1/CM2)
 - New Cairo : équipement de 2 salles de classe (CE1 et CE2)
 - Maadi : équipement de 3 salles de classes (CP-CM2, CM1A et CE2C)



1. Organisation pédagogique et éducative

-

Equipement pédagogique

PERSPECTIVES 2023/2024

Ordinateur portable

- Doter le site de New Cairo d'un ordinateur portable à destination des enseignants assurant des remplacements ponctuels.

Tableaux interactifs

- Continuer d'équiper progressivement l'ensemble des salles de classe du 1^{er} degré en nouveaux tableaux interactifs
- L'attention sera portée sur une maintenance régulière des TBI



2. Gestion administrative

Instances

Fréquence des instances 2022-2023

Instances propres au 1^{er} degré

- 5 conseils d'école (dont 1 exceptionnel)
- 5 conseils des maîtres préparatoires au conseil d'école
- 7 conseils de cycles pour chaque cycle (soit 24 en tout)

Instance communes avec le 2nd degré

- 5 conseils d'établissement (dont 1 exceptionnel)
- 2 conseils Ecole-Collège
- 2 CHSCS + 1 CHSCT (en baisse compte tenu de la normalisation de la situation sanitaire)



2. Gestion administrative - Instances

Fréquence des instances 2023 - 2024

Instances internes

- 4 CCPL 1^e degré
- 3 Commissions « Dialogue social »
- 2 cellules de « Formation continue »
- 2 commissions « Informatique »
- 3 CHSCT par an ou plus si nécessaire

Elections des parents d'élèves

- Passage au vote électronique
- Taux de participation en légère hausse (8,78% contre 6,5% en 2021/2022)



2. Gestion administrative

Instances

Fréquence des instances Perspectives pour 2023-2024

Maintenir une régularité dans le fonctionnement des instances

Stabiliser le rythme des conseils d'école

- 4 si possible

Communiquer un calendrier prévisionnel des instances

- En début d'année variable en fonction des impondérables du calendrier et des imprévus

Améliorer le taux de participation aux élections

- Travailler sur la communication



2. Gestion administrative - Instances

Conseils d'école

2022 - 2023

- 5 conseils d'écoles
- Ce nombre de conseils d'école est réglementairement lié au nombre de conseils d'établissement.



2. Gestion administrative - Instances

Conseils des maîtres et conseils des cycles

Conseils de maîtres

- Programmés dans le cadre des 108 heures annualisées et font partie des obligations réglementaires de service des enseignants.

2022- 2023 / Pour chaque site :

- 7 conseils de cycles 1, 2 et 3
- 5 conseils des maîtres



Commission du Dialogue Social (CDS)

2. Gestion administrative - Instances

3 réunions dans l'année

Modification de 6 articles du règlement intérieur

- [synthèse texte validé en CDS 17 5 22.pdf](#)

Revalorisation du point d'indice

- 3,5% au 1er juillet 2022

Perspectives

- Poursuite du toilettage du RI des PDL
- Négociation salariale
- Présentation d'un premier bilan social



2. Gestion administrative - Inscriptions

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS 2023

Une campagne, trois commissions d'admission:

- **Une seule période de pré-inscription affichée:**

pré-inscriptions du 15 février au 31 mars

- **Une 2^e période sans publicité :** pré-inscriptions du 1^{er} avril au 15 juin

- **Une 3^e période sans publicité :** pré-inscriptions du 16 juin au 23 août

- **Après le 23 août:** gestion « au fil de l'eau »

- **31 décembre:** Arrêt des recrutements en cours d'année scolaire
(sauf exception à l'appréciation du chef d'établissement)



CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS 2023

2. Gestion administrative - Inscriptions

Commission d'admission (1)	15 mai 2023 (notifications aux familles le 18 mai)
Commission d'admission (2)	21 juin 2023 (notification aux familles le 22 juin)
Commissions d'admission (3)	28 août 2023 (notification aux familles le 29 août)
Traitement des demandes par classement	<ul style="list-style-type: none">- Par priorité- Maîtrise de la langue française- Environnement francophone de la famille (par entretien individuels directeur-famille) de la PS au CE2- Niveau scolaire- Plafonnement des effectifs par niveau

- Amélioration des critères par priorité avec une meilleure prise en compte des fratries
- Amélioration des outils d'aide à la décision pour la campagne 2024



2. Gestion administrative - Inscriptions

PERSPECTIVES POUR 2023/2024

Meilleure prise en compte des inscriptions tardives

Barème des priorités

- Améliorer encore le barème des priorités pour mieux prendre en compte les fratries



2. Gestion administrative - Ressources humaines

Entretiens professionnels

Mise en place d'entretiens professionnels

Pour 28 personnels au dernier trimestre 2022-2023
dont 12 du 1^{er} degré

Perspectives

- A poursuivre tous les ans



2. Gestion administrative

-

Ressources humaines

Fiches de poste

Rédaction ou révision de 9 fiches de poste

- Chefs de service (entretien, maintenance et informatique), communication, secrétariat, infirmière

Perspectives

- Travail à poursuivre pour les personnels qui n'en possèdent pas ou pour qui elles doivent être modifiées



2. Gestion administrative - Ressources humaines

Nouvelle couverture médicale

Pour les PDL égyptiens

Couverture améliorée

Coût supplémentaire pour l'établissement

Société retenue : Orient



3. Gestion financière et logistique – Cadre de vie

Investissements

Mobiliers

- suite à la création de la PS à New Cairo ainsi que pour quelques classes à Maadi

Laptops

- Tous les enseignants titulaires d'une classe et de langue ont été dotés

Stations d'accueil Laptops

- L'ensemble des salles de classe du 1^{er} degré est doté d'une station d'accueil

Perspectives

- Poursuite de l'installation de nouveaux écrans interactifs dans les classes du 1^{er} degré.
- Aménagement de mobilier pour les salles au cas par cas



MAADI

3. Gestion financière et logistique – Cadre de vie

- Affaires immobilières / travaux / maintenance

Projet Maadi

- Intervention de l'établissement et du poste concernant la signature des autorisations – en attente

Rénovation 4 salles de formation (rénovation de l'ancien CDI pour le pôle formation)

Installation de la fibre optique

Maintenance régulière des canalisations

Rénovation de l'allée centrale (ajustement de la hauteur du carrelage)

Rénovation et agrandissement des toilettes maternelles

Rénovation carrelage devant la salle n°3 qui se soulevait en présence des racines d'arbres



NEW CAIRO

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Affaires
immobilières /
travaux /
maintenance

Nouveau bail

- Coût du bail : 353 000 € (en 2019 : 215 000 €)

Nouveaux locaux

- Augmentation de la surface totale des locaux : 1 077 m² en 2019 et 1 553 m² en 2022 soit 50% de surface supplémentaire
- salle des maîtres, classe de petite section, salle de repos, salle de motricité

Extension du SSI, protection incendie et alerte PPMS



ZAMALEK – Perspectives 2023-2024

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Affaires
immobilières /
travaux /
maintenance

Juillet/août 2023 : création d'une salle de classe au deuxième étage pour accueillir les groupes de FLE

Travaux de réparation des évacuations à finaliser
Réfection des peintures des salles de classe du rez-de-chaussée
Changement des fenêtres de la BCD et réaménagement de celle-ci



PERSPECTIVES 2023-2024

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Affaires
immobilières /
travaux /
maintenance

Classe supplémentaire à Zamalek

- pour les PS lorsque les conditions seront favorables



SECOURISME – 1^{ers} SECOURS

Formations

Nombre de formateurs de formateurs : 0

Nombre de formateurs PSC1 : 3

- Nombre de formations PSC1 :

- Élèves : 0

- Personnels : 29

- Recyclage PSC1 : 0

- Formation Gestes qui sauvent : 15 personnels et élèves de 4^{ème}

- Formation continue des formateurs PSC1 : 3 validées à Paris

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Sécurité



SECOURISME – 1^{ers} SECOURS

Perspectives 2023-2024 :

- Formation d'un plus grand nombre de personnels du 1er degré au PSC1
- Formations secourisme dans le plan de formation établissement à destination des personnels 1er et 2nd degré : PSC1, recyclage PSC1 et GQS
- Mise en conformité des quatre défibrillateurs du LFC (un sur chaque site) / diagnostic infirmière 1er degré et réactualisation des formations aux enseignants
- Réflexion sur le protocole d'urgence (intégrer la liste des formateurs PSC1, des personnels formés au PSC1 et aux GQS)

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Sécurité



SECURITÉ INCENDIE

2 exercices par site dans l'année

Organisation des équipes

- Nouveaux protocoles mis en place

Complexification progressive des exercices

Acculturation de la sécurité incendie et intrusion

Perspectives :

- Poursuite de l'augmentation des exigences
- Exercice en présence des pompiers, voire du poste
- Exercice risque sismique

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Sécurité



3. Gestion financière et logistique – Cadre de vie

Sécurité

SECURITÉ INTRUSION

2 exercices par site dans l'année

Nouveau protocole mis en place

Complexification progressive des exercices

Acculturation de la sécurité incendie et intrusion

Perspectives :

- Poursuite de l'augmentation des exigences
- Exercice en présence du poste



PRÉVENTION DES AUTRES RISQUES

Lutte contre le harcèlement

- **Perspectives 2023-2024 :**

- Continuer les interventions de l'association SAFE auprès des élèves de CM2 et des enseignants.
- Faire intervenir cette association auprès des parents d'élèves et de l'ensemble du cycle 3
- Augmenter le nombre d'interventions de l'infirmière scolaire dans les classes sur des thèmes comme "le consentement, le harcèlement, l'éducation à la sexualité..." sur les classes du cycle 3

Protection des données

- Travail en lien avec les services de l'AEFE
- Recensement de tous les contrats et modifications afférentes
- Vérification de l'existence de la clause de confidentialité avec les prestataires du lycée

3. Gestion
financière et
logistique – Cadre
de vie

-
Sécurité



3. Gestion financière et logistique – Cadre de vie

- Informatique

Développement du numérique

- Achat de 4 serveurs de sauvegarde et de 13 photocopieurs répartis sur les 4 sites
- Ont été commandés en 2022 :
 - 112 bornes wifi pour 3 sites,
 - 103 laptops pour les 4 sites,
 - 56 bornes d'accueil,
 - 95 PC
 - et 4 TNI

Perspectives :

- Achat de TNI et stations d'accueil



3. Gestion financière et logistique – Cadre de vie

Commandes

Difficulté d'importation

Nouveau mode de dédouanage en Egypte

- qui a engendré des retards de livraison

Système efficace pour l'année prochaine

Perspectives :

- Respect du calendrier de la remontée des besoins
- Achats locaux à privilégier



SITE INTERNET – www.lfcaire.org

Outil de communication externe principal

- Mise à jour régulière du contenu
- Publication des actualités relayées sur les réseaux sociaux

Statistiques d'utilisation

Période : Septembre 2022/Août 2023

Nombre de visiteurs	36 K (↗20%)* (300 visiteurs par jour en moyenne)
Nombre d'articles publiés	284 (↗69%)*
Nombre de pages créées	4
Nombre de JT (2 ^e degré)	2
Nombre de publi. Radio	0

*Par rapport à l'année 2021/2022

4. Communication

- Communication externe



Réseaux sociaux

4. Communication

Communication externe

Activités 2022/2023	Nombre de publications	Nouveaux abonnés ces 28 derniers jours	Nombre d'abonnés en septembre 2023
Instagram	309	↗51%* 149	↗48%* 3513
Facebook	NR	47	↗19%* 4504
YouTube	73	↘6%* NR	↗+18%* 910
LinkedIn	19	NR* 92	↗90%* 545

*Par rapport à l'année 2021/2022



Lettres d'information / Notes aux familles

4. Communication

-

Communication externe

Envoi de 48 communiqués

- À l'attention des familles



RÉUNIONS PARENTS-PROFESSEURS

4. Communication

- Communication externe

Réunions de rentrée parents-enseignants

41 en présentiel (une pour chaque classe du 1er degré) + Capsules vidéo publiées sur le site du LFC

Conseils d'école

- 5 Conseils d'école

Perspectives 2023-2024 :

- Cf: info conseil



NOTES DE SERVICE

4. Communication

- Communication interne

Total : 75 communiqués du proviseur

- A l'attention des personnels : 52
(dont 26 à l'attention des familles également)



LETTRES INTERNES D'INFORMATION

4. Communication

- Communication interne

Envoi de 120 « Hebdo »

à destination des personnels

- Site de Mearag : 30
- Site de Maadi : 30
- Site de New Cairo : 30
- Site de Zamalek : 30

Perspectives

- Envoi de lettres bimensuelles aux familles et personnels du LFC



PERSPECTIVES POUR 2023/2024

4. Communication

Audiovisuel

Développer les reportages vidéo dans le 1er degré

Pronote

- PRONOTE utilisé pour le publipostage mail avec les familles (y compris dans le 1er degré)

Skolengo

- Montée en puissance de Skolengo pour la messagerie avec les familles
- Etude d'un autre moyen de communication que Zoom

Lettre d'information aux familles

- Envoi d'une lettre d'information aux familles - à étudier pour faisabilité.



AMBASSADE DE FRANCE EN R.A.E.
LYCEE FRANÇAIS DU CAIRE

MERCI

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger